

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/10/18/2021022326/justel>

Dossier numéro : 2021-10-18/01

Titre

18 OCTOBRE 2021. - Arrêté Ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 24 mars 2020 relatif aux mesures d'urgence en matière de mobilité et de travaux publics (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 25-10-2021 page : 109618

Entrée en vigueur : 01-10-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)